

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 28 MARS 2019

SOMMAIRE

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Traitement - transport

1. Projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Administration générale

2. Conventions (délégation du Président)
3. Mise à jour du tableau des effectifs

Prévention - communication

4. Lancement de l'appel à projets compostage partagé

Finances

5. Compte de gestion 2018
6. Compte Administratif 2018 (CA 2018)
7. Affectation définitive du résultat 2018
8. Budget Primitif 2019 (BP 2019)
9. Contribution à l'habitant 2019

Traitement - transport

10. Bilan 2018 de la vente des matériaux issus du tri des emballages et papiers collectés sélectivement et des cartons de déchèterie
11. Régularisation acquisition foncière, centre de transfert de Saint-Ours-les-Roches

Questions diverses

12. Représentation au VALTOM du SICTOM Issoire-Brioude (SIB)
13. Tarifification 2019 du centre de transfert de Thiers
14. Avenant n°1 au contrat d'exploitation de l'ISDND de Puy-Long

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 FÉVRIER 2019

Le **28 mars 2019**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président.

Date de la convocation : 12 mars 2019

Secrétaire de séance : Michel GONIN

Nombre de Membres :

En exercice : 36

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Votants : 29

Présents : Mesdames DEGUI Marie-Christine, GUERMIT MAFFRE Nadia, IMBAUD Nadine, LEMPEREUR Claire, PRIEUX Nicole.

Messieurs ADENOT Dominique, ARNAL Olivier, BATTUT Laurent, BISSIRIEX Thierry, BŒUF Jean, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSARD Frédéric, CLAMADIEU Yves, COUTAREL Bernard, DARTOIS Gilles, DAURAT Jean-Claude, DELPOSEN Marc, DOMAS Philippe, FARGEIX Alain, GAUVIN Jean-Noël, GONIN Michel, HEBUTERNE Patrick, MAILLARD Guy, MASSEBOEUF Claude, MULLER Didier, NEUVY Flavien, POUZADOUX Jean-Paul.

*Pouvoirs : Madame BONNET Monique (à M. ADENOT Dominique),
Monsieur CHAUVIN Lionel (à M. DOMAS Philippe).*

*Excusés : Mesdames CANALES Marion, CHASSIN Nicole, GUILHOT Patricia, MOULIN Chantal.
Messieurs BONNET Nicolas, POUGET Jacques, PRONONCE Hervé.*

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Traitement - transport

1. *Projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)*

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- *émettre un avis défavorable sur le projet de plan soumis par la Région,*
- *demander une révision du plan avant sa mise en enquête publique et son adoption afin de prendre en compte les différentes demandes du VALTOM et lever les contradictions et incertitudes présentes actuellement dans le projet de plan.*

Administration générale

2. *Conventions (délégation du Président)*

Le comité syndical prend acte de la présentation de la liste des conventions et des contrats signés par le Président du VALTOM pour la période du 1^{er} au 28 février 2019.

3. *Mise à jour du tableau des effectifs*

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver :

- *la création d'un poste de catégorie B de la filière technique (technicien territorial) à temps complet, à compter du 01/07/2019,*
- *la création d'un poste de contractuel « renfort administratif », de catégorie C de la filière administrative à temps complet, à compter du 01/04/2019 et pour une période de 8 mois.*

Ces postes seront inscrits au tableau des effectifs.

Prévention - communication

4. Lancement de l'appel à projets compostage partagé

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider la démarche (les modalités de prise en charge financière et son calendrier) et d'autoriser le Président à lancer l'appel à projets.

Finances

5. Compte de gestion 2018

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion 2018 établi par le Receveur.

6. Compte Administratif 2018 (CA 2018)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- a. prendre acte de la présentation du compte administratif, lequel se synthétise ainsi :

Résultat de l'exercice 2018 :

	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	58 122 725,22 €	45 098 774,69 €	8 701 450,81 €
Recettes de fonctionnement	58 122 725,22 €	53 800 225,50 €	
Dépenses d'investissement	25 732 030,64 €	16 648 849,32 €	- 337 050,25 €
Recettes d'investissement	25 732 030,64 €	16 311 799,07 €	

Exécution budgétaire 2018 et résultats de clôture :

	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	-7 229 206,42 €		-337 050,25 €	-7 566 256,67 €
Fonctionnement	13 605 544,16 €	8 652 874,64 €	8 701 450,81 €	13 654 120,33 €
TOTAL	6 376 337,74 €	8 652 874,64 €	8 364 400,56 €	6 087 863,66 €

<i>Restes à réaliser - Crédits d'investissement à reporter au 31/12/2018 (équilibre BP 2019)</i>	
<i>Section d'investissement - Dépenses</i>	<i>1 459 436,84 €</i>
<i>Section d'investissement - Recettes</i>	<i>0,00 €</i>
SOLDE	1 459 436,84 €

- b. constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs du compte administratif avec les indications du compte de gestion,
c. reconnaître la sincérité des restes-à-réaliser en dépenses ou en recettes,
d. arrêter les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.

7. Affectation définitive du résultat 2018

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver l'affectation définitive du résultat de l'exercice 2018.

8. Budget Primitif 2019 (BP 2019)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider le budget primitif 2019 du VALTOM qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la hauteur de 58 704 923,3 €

- Les recettes réelles de fonctionnement augmentent (+1,8 %) en raison :
 - D'une contribution à l'habitant en hausse de +1,5 % : à 30,48 € ht/hab en 2018 après une diminution notable (pour rappel, en 2017, elle était de 36,36 € ht/hab), elle s'élève en 2019 à 30,96 € ht/hab.
 - Une facturation à la tonne également en hausse de + 1,7 % : à 99,50 € ht/t en 2018, elle s'élève à 101,23 € ht/t en 2019, année du GER anticipé conformément au lissage du prix Vernéa mené depuis plusieurs années.
- Des dépenses réelles de fonctionnement (+ 2,4 %) en hausse avec :
 - Des dépenses d'exploitation globalement en augmentation du fait :
 - De l'impact du GER sur le prix Vernéa ;
 - De la révision des prix des marchés de déchèteries, de collecte sélective, des ISDND, ...
 - Une réserve prudentielle constituée via les dépenses imprévues qui tend légèrement à s'amenuiser mais qui accompagne une évolution régulière et lissée de la facturation à la tonne et de la contribution à l'habitant auprès des collectivités adhérentes du VALTOM.

- Section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la hauteur de 27 536 914,51 €.

- Recettes :

Après une période d'autofinancement depuis 2016, le recours à l'emprunt est prévu pour 2019, à hauteur de 2 M€ pour les travaux d'ISDND.

- Dépenses :

Des dépenses réelles d'investissement en hausse de + 6,5 % avec 2 principaux postes :

- L'opération 31 « ISDND », à hauteur de 2,38 M€, en augmentation de + 2,6 %, Les opérations financières, à hauteur de 8,7 M€, avec + 8,6 %, qui concernent le remboursement du capital de la dette.

9. Contribution à l'habitant 2019

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer la contribution à l'habitant à hauteur de 30,96 € HT par habitant et par an (soit 34,06 € TTC) pour l'année 2019.

Traitement - transport

10. Bilan 2018 de la vente des matériaux issus du tri des emballages et papiers collectés sélectivement et des cartons de déchèterie

Le comité syndical prend acte du bilan présenté.

11. Régularisation acquisition foncière, centre de transfert de Saint-Ours-les-Roches

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- approuver le projet d'achat par le VALTOM au SICTOM Pontaugur-Pontgibaud de la parcelle ZD 59 située sur la commune de Saint-Ours-les-Roches,
- autoriser le Président à effectuer tous les paiements nécessaires à la conclusion de cette transaction à la condition de ne pas dépasser le montant de 95 000 €,
- autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Questions diverses

12. Représentation au VALTOM du SICTOM Issoire-Brioude (SIB)

Le comité syndical prend acte de la désignation des nouvelles représentations du SIB auprès du VALTOM.

13. Tarification 2019 du centre de transfert de Thiers

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver le forfait transfert, qui regroupe les charges d'exploitation du centre de transfert de Thiers, fixé à 2 € HT/t, versé par le VALTOM à TDM, à compter du 1^{er} janvier 2019.

14. Avenant n°1 au contrat d'exploitation de l'ISDND de Puy-Long

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au contrat d'exploitation de l'ISDND de Puy-Long.